



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir de la ligne ferroviaire Agen-Périgueux

Question orale n° 764

Texte de la question

Mme Emeline Rey-Rinchet interroge M. le ministre des transports sur la situation et l'avenir de la ligne ferroviaire Agen-Périgueux. En effet, cette ligne est depuis de nombreuses années menacée de fermeture en raison de l'incessant vieillissement de ses infrastructures. Ce vieillissement est le résultat de vingt ans de sous-investissement de SNCF Réseau sur cette ligne. Et les conséquences de ce sous-investissement sont concrètes pour les usagers puisque les pannes de signalisation, d'aiguillage, les trains supprimés ou remplacés par des bus sont quotidiens. Tous ces incidents conduisent les usagers à choisir la route ou à renoncer de se déplacer. Voilà pourquoi à l'heure où les prix des carburants dépassent les deux euros le litre, ces trains sont la dernière solution de mobilité abordable en zone rurale pour accéder aux emplois, à une offre de soins complète et aux services publics. Depuis 2020, les seuls investissements sur cette ligne sont faits par la région Nouvelle-Aquitaine qui intervient hors compétence pour financer les travaux les plus urgents pour plus de cinq millions d'euros, afin de maintenir cette ligne en activité. Mais, avec la baisse des dotations de l'État aux collectivités, ces financements cesseront en 2027 et la question de l'avenir de cette ligne se posera de nouveau. Pourtant, cette ligne est aujourd'hui sous-utilisée en raison de son manque de fiabilité. Sa régénération et sa fiabilisation permettraient donc de voir sa fréquentation augmenter. Cette ligne est par ailleurs nécessaire aux déplacements entre Agen et Périgueux sans rupture de charge à Bordeaux. Enfin, à la suite des annonces de M. le Premier ministre le 7 mai 2026 à Toulouse, la ligne Agen - Périgueux constituerait un levier de rabattement de voyageurs du nord du département de Lot-et-Garonne vers la nouvelle gare d'Agen. Par conséquent, elle l'interroge quant aux perspectives de financement et de mise en œuvre des travaux de régénération définitive de la ligne ferroviaire Agen-Périgueux dans des délais raisonnables et réalistes.

Données clés

Auteur : [Mme Emeline Rey-Rinchet](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 764

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 juin 2026](#)